

### Clôture des journaux

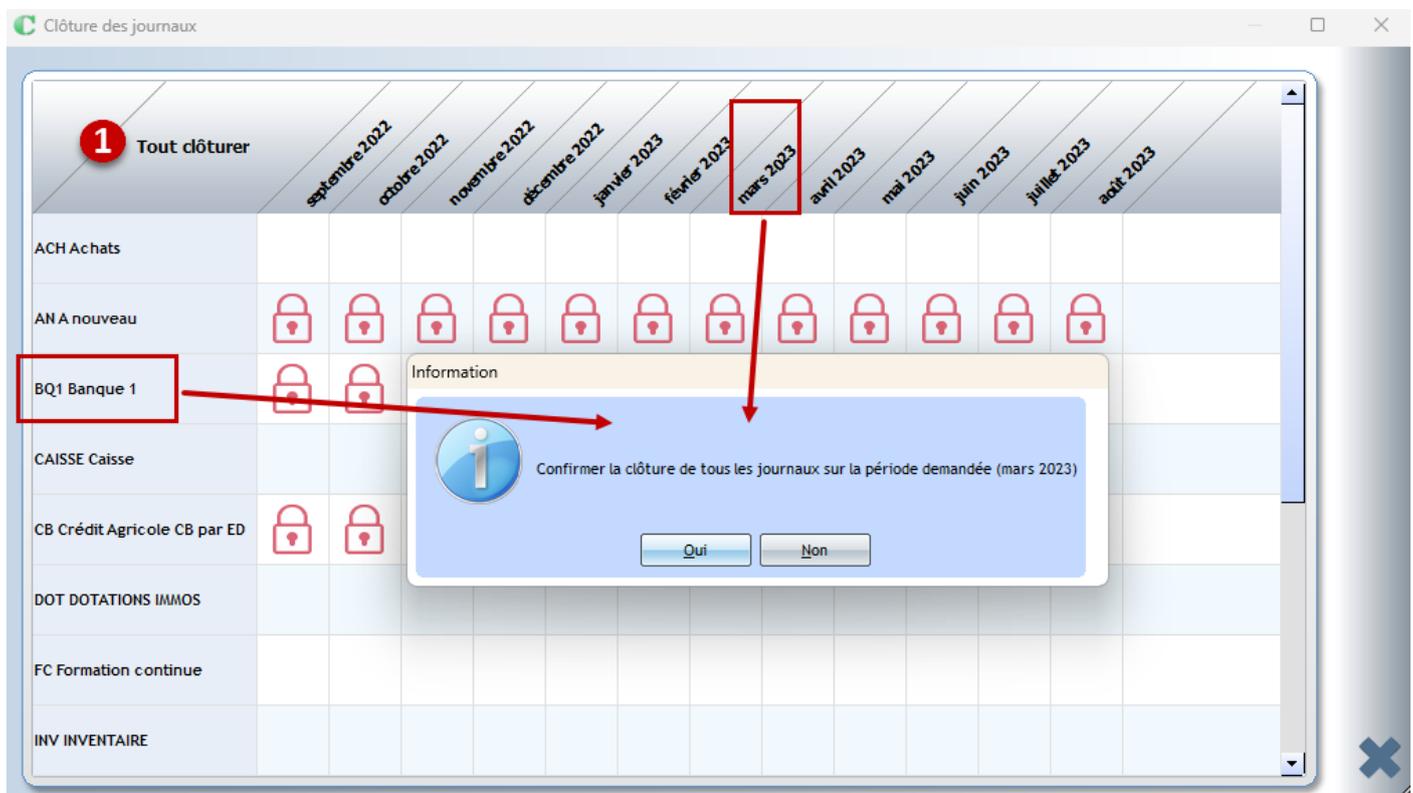
Cette fonctionnalité permet de bloquer l'accès en modification des écritures, en fonction du journal et de la période. Cette opération n'est pas irréversible, il est donc possible de réouvrir l'accès à tout moment.

Chemin : [Clôtures / Clôture des journaux](#)

Pour bloquer une période entière (exemple septembre) ou un journal (exemple Banque), cliquer sur l'entête. **1**

Vous pouvez affiner votre sélection en bloquant ou débloquant individuellement des périodes en cliquant directement dans les cases.

**Le cadenas rouge indique une période bloquée à la saisie, à la modification et à la suppression de vos pièces comptables **2**.**



Pour réouvrir l'accès à la modification, il suffit de cliquer sur le cadenas 

Pour information, après la clôture des journaux, les sélections de périodes afficheront un cadenas rouge sur l'ensemble des écrans de travail.

